

CHAPITRE 4

LA PERSISTANCE DES PRÉJUGÉS ANTI-ROMS

Contribution des chercheurs

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

L'inhumation très médiatisée de Maria Francesca, le nourrisson de deux mois et demi morte dans la nuit du 25 au 26 décembre dans la commune de Champlan, dans l'Essonne, a ouvert à nouveau en France le débat sur le sentiment d'hostilité existant envers les groupes dits Roms. Au-delà de ce cas, il a mis en lumière la crainte que les Roms et les autres groupes tziganes ne subissent en France une double discrimination, en même temps institutionnelle et sociétale.

Fin 2014, 77% des personnes de notre échantillon pensent que les Roms, et spécifiquement les Roms migrants, ne veulent pas s'intégrer en France et vivent essentiellement de vols et de trafics. Les attitudes à leur égard sont très négatives, comme le sont les représentations des gens du voyage de citoyenneté française. Préjugés, stéréotypes, connaissances erronées, sentiments de peur et d'hostilité se mélangent avec une force et une intensité unique dans le cas des Roms. Et la France n'arrive pas encore à développer des campagnes de communication antistéréotypes qui pourraient modifier ce sentiment d'hostilité très répandu.

1. Les Roms en France

Les groupes roms constituent une « galaxie » de minorités qui n'ont pas la même histoire et qui partagent encore moins une culture homogène ou une religion unique¹. Il est difficile d'estimer le nombre de personnes qui y appartiennent. On parle de 12 à 15 millions d'individus dans le monde entier : la majeure partie vit en Europe, dont 60 à 70% dans les démocraties postcommunistes.

Traçons à titre indicatif, une ligne qui relie Rome à Helsinki, en passant par Vienne et Prague. À l'est de ce tracé imaginaire se situent les communautés qui s'autoqualifient « Roms ». À l'ouest de la ligne on trouve des groupes aux noms différents : Manouches, Sintés, Kalés, Romanichels, avec des minorités très réduites de Roms². En France on observe la même hétérogénéité. Aux côtés

1. M. Olivera, « Les Roms comme « minorité ethnique » ? Un questionnement roumain », in *Études tziganes*, vol. 39-40, Paris, 2010, p. 128-150.

2. L. Piasere, *Roms : une histoire européenne*, Paris, Bayard Jeunesse, 2011.

des Roms d'immigration récente, dont certains vivent dans des conditions de très grande précarité, on trouve des Roms qui sont citoyens français, issus de plusieurs vagues d'immigration datant du début du xx^e siècle, de l'entre-deux-guerres, mais aussi de l'après-guerre. La plupart d'entre eux poursuivent une stratégie de l'invisibilité, essayant de ne pas attirer l'attention sur leur comportement. De la même manière, les rapports entre Roms d'immigration récente, Roms et Manouches français ne relèvent pas toujours de la solidarité, ou de la reconnaissance d'une identité commune.

Un élément de complication vient du fait que le terme « Rom », utilisé au sens générique, a été choisi par l'Union Romani Internationale en 1971 afin d'inclure l'ensemble des groupes « Tsiganes »³. Avec cette définition extensive des « Roms », le Conseil de l'Europe estimait en 2012 qu'ils étaient en France entre 300 et 500 000, soit autour de 0,6 % de la population⁴. Seule une petite minorité des Roms ainsi définis – entre 15 et 20 000, principalement issue d'une immigration récente venant de Bulgarie et surtout de Roumanie-, vit dans une très grande précarité, c'est-à-dire dans des bidonvilles. Les autres ne sont pas « visibles », et ne vivent pas dans des conditions de misère extrême. La grande majorité est composée par les « gens du voyage », communauté estimée à environ 350 000 personnes⁵. Le terme correspond à la catégorie administrative apparue dans les textes officiels dès 1972 et qui s'applique aux personnes visées par la loi du 3 janvier 1969 pour désigner des populations françaises mal identifiées (les Manouches, les Gitans, les forains, les Yéniches, etc.) du fait de leur mode de vie itinérant, c'est-à-dire du fait d'être une population « sans domicile ni résidence fixe »⁶.

2. Un monde à part ?

Nous sommes donc en présence d'une mosaïque de fragments ethniques, à laquelle se superpose une pluralité de statuts juridiques (citoyens français, ressortissants des pays de l'Union européenne ou d'autre pays européens, sans patrie). Confrontés à cette hétérogénéité, les questions de l'enquête portent à la fois sur les « Roms » et les « gens du voyage ». Si l'on s'en tient aux cinq dernières années, on voit que l'image des Roms s'est déjà beaucoup transformée. Fin 2014 plus de 82 % de la population considère les Roms comme un « groupe à part » dans la société, soit une augmentation de 16 pts depuis janvier 2011. Si on regarde les « gens du voyage », on n'observe pas de grandes différences : 79,5 % de l'échantillon de l'enquête CNCDH sont convaincus qu'ils sont « un groupe à part » dans notre société (contre 70,6 % en janvier 2011). Un fait

3. Ce qui a été critiqué ensuite par de nombreux groupes tziganes. Il a ensuite été officiellement adopté par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, cf. J. Liégeois, *Council of Europe and Roma : 40 years of action*, Strasbourg, 2010.

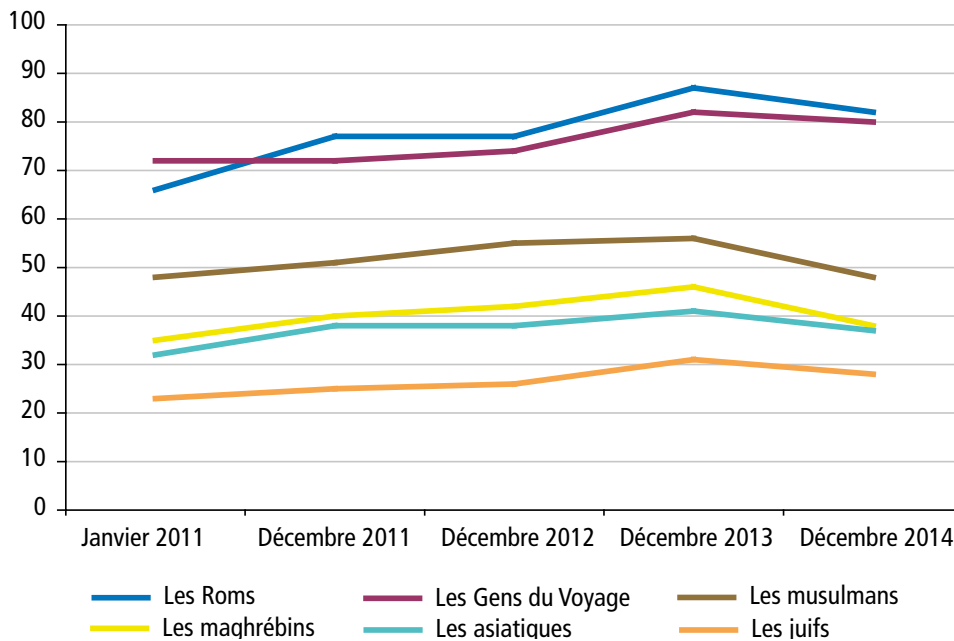
4. <http://hub.coe.int/fr/web/coe-portal/roma>

5. H. Derache, *Appui à la définition d'une stratégie interministérielle renouvelée concernant la situation des gens du voyage*, Paris, 2013, rapport au Premier ministre, http://www.fnasat.asso.fr/Rapport_Derache_072013.pdf

6. Un livret de circulation s'est substitué à l'ancien carnet de circulation le 5 octobre 2012, après une décision du Conseil constitutionnel sur la conformité de la loi 1969/3. Voir aussi M. Bordigoni, *Gens du Voyage, droit et vie quotidienne en France*, Paris, Dalloz-Sirey, 2013.

important à signaler est la baisse de 5 pts de ce pourcentage depuis 2013, sans qu'on puisse dire encore si cette nouvelle tendance va se renforcer au cours des prochaines années. C'est en tout cas un résultat à souligner. Le pourcentage de ceux qui considèrent les Roms comme un groupe « ouvert aux autres » avait diminué de moitié (de 8 % à 4 %) de 2010 à 2013, en 2014 il remonte à 6,7 % dans le cas des Roms et 10,5 % pour les gens du voyage. L'écart s'accroît pour l'opinion que les Roms « ne forment pas spécialement un groupe », les proportions passant de 20 % à 9,4 % en 2014. Ces données sur la fermeture et l'autoségrégation supposées des Roms prennent tout leur sens comparées aux jugements portés sur les autres minorités.

Figure 4.1 Tendances à juger divers groupes comme « à part dans la société »



Source : baromètres CNCDH/BVA 2014.

La figure 4.1 est particulièrement significative. Au cours des cinq dernières années, on observe une tendance généralisée à voir certains groupes comme séparés du reste de la société. Toutefois, au cours de la dernière année, la proportion de personne portant ce jugement a toutefois baissé de 87 % en 2013 à 82 % en 2014 pour les Roms, et de 82 % à 80 % pour les gens du voyage. Mais la baisse est plus marquée pour les autres minorités. Si fin 2013, il y a 31 pts de pourcentage de différence sur les réponses à cette question entre les Roms et les musulmans, alors qu'en janvier 2011 l'écart était seulement de 18 pts, fin 2014 l'écart monte à 34 pts. Il n'a jamais été ainsi haut si l'on se tient aux données du Baromètre. Si l'on observe une tendance globale à considérer que toutes les minorités se ferment plus ou moins progressivement sur elles-mêmes, cette tendance varie beaucoup selon le groupe considéré et l'impression d'une autorelégation des Roms dans un entre soi fermé est presque unanime, très différente par rapport à l'image des autres minorités nationales ou religieuses.

Ce regard négatif sur les Roms s'étend jusqu'à l'acceptation de propos racistes, comme par exemple « sale Rom », tenus en public. Seules 36 % des personnes

de notre échantillon croient que ces expressions doivent être condamnées «sévèrement» par la justice ; soit 4 pts de moins que pour ceux qui expriment des propos antisémites comme «sale juif». Par contre on assiste à une remontée de la proportion de ceux qui pensent que les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes contre les Roms «doivent être condamnées mais pas sévèrement» (45 % en 2014 contre 39 % en 2013), et 17,4 % estiment qu'elles «ne doivent pas être condamnées du tout» (contre 9,4 % si les propos racistes sont tenus à l'encontre de Français, 13 % s'il s'agit de juifs, 13,7 % de Noirs, 15 % d'Arabes). Le pourcentage de personnes qui acceptent des propos racistes et n'envisagent pas une condamnation par la justice reste donc plus élevé quand il s'agit des Roms. Même s'il baisse comme tous ces pourcentages en 2014, l'écart de 8 pts reste le même que l'an dernier quand on compare les réactions aux propos anti-Roms et anti-Français.

3. Des préjugés répandus

Plus saillante encore est l'adhésion aux stéréotypes négatifs sur les Roms migrants, et leur diffusion au cours de la dernière année. Comme en 2013, 86 % des personnes interrogées (contre 83 % en 2012) considèrent que les Roms migrants sont pour la plupart nomades⁷. Et il s'agit d'une conviction qui traverse toutes les classes sociales. Seulement 2,4 % des personnes interrogées ne sont «pas du tout d'accord» avec cette affirmation, auxquelles on peut ajouter les 8,4 % «pas vraiment d'accord» et les 3 % qui ne se prononcent pas. En outre, 82 % de l'échantillon considèrent que les Roms «exploitent très souvent les enfants». Et ce pourcentage a augmenté de manière spectaculaire au cours de deux dernières années, puisqu'en 2012, tout en étant déjà très élevé, il s'établissait à 75 %, un quart de la population française seulement rejetant ce genre de stéréotype. En 2013 le pourcentage était encore plus haut (85 %). Là encore on ne peut dire si la baisse observée depuis un an dénote un changement de tendance lié à plus d'information et aux campagnes pour améliorer la connaissance des Roms en France. En fait, les Roms pâtissent encore aujourd'hui d'une image de voleur (pour 77,5 % de l'échantillon en 2014, 71 % en 2012, ils «vivent essentiellement de vols et de trafics»). Le résultat est à rapprocher du fait que 77 % des personnes interrogées pensent que les Roms ne veulent pas s'intégrer en France.

Pour la plupart des Français, les Roms sont donc des nomades, qui exploitent les enfants, et des voleurs. Pour les autres, ce sont surtout des pauvres et des victimes, soit un imaginaire de vulnérabilité, associé à la mendicité et à la misère.

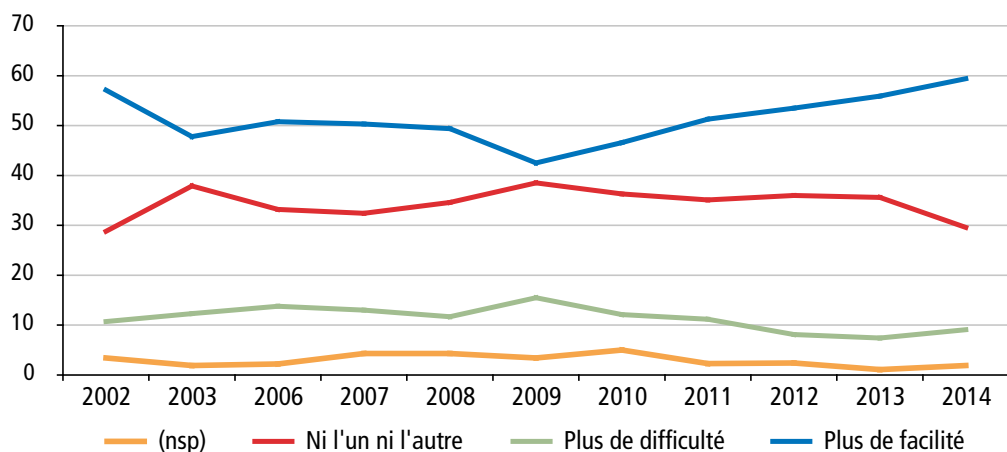
La représentation des Roms comme pauvres est aussi un problème. C'est le stéréotype d'un groupe ethnique vu comme non stratifié, et donc sans opportunité de mobilité sociale ascendante, sans parcours possible de réussite sociale et

7. Un pourcentage très similaire à celui qu'on trouve en Italie en 2007 (84 %) : T. Vitale, P. Arrigoni, E. Claps, "Regards croisés. Antitsiganisme et possibilité du vivre ensemble, Roms et gadjés, en Italie", in *Études Tziganes*, 35, 2009, p. 80-103.

d'intégration⁸. Pourtant, la plupart des Roms en France ne vivent pas dans la misère. Mais l'opinion publique ne connaît rien d'eux. D'autant que beaucoup d'entre eux pratiquent une « stratégie d'invisibilité » et peuvent avoir tendance à dissimuler leur identité en public. La seule visibilité des Roms est ainsi réduite à celle des bidonvilles et de la misère, et ils deviennent donc une population définie par son caractère antisocial, une petite partie de cette communauté masquant la réalité de toute une population. Et le sentiment de discrimination des Roms de classe moyenne n'est pris en compte ni dans le discours public, ni par l'action publique antidiscriminatoire.

Ainsi, les représentations qui émergent de l'étude qualitative menée par CSA en 2013 à partir d'entretiens conduits en face à face, faisaient donc référence à un mélange de pauvreté et d'opportunisme. Ce serait dans la culture des Roms d'être des « parasites » profitant du système d'aide sociale, ils s'enrichiraient dans leur pays grâce aux aides au retour. Ils seraient en même temps « hors système » car mendiants, clochards, voleurs et capables de profiter des différentes formes d'aide publique tout en exploitant la générosité du Gouvernement français. C'est une question très importante aujourd'hui, dans un contexte où on assiste à la hausse progressive du pourcentage des citoyens qui pensent qu'en France, lorsqu'on est d'origine étrangère ou immigrée, on a plus de facilité pour accéder aux aides sociales (figure 4.2) : de novembre 2009 à décembre 2014 la proportion est passée de 44 % à 59 %. C'est ce que dit cette femme au foyer de 40 ans, qui vote FN : « On a l'impression d'être envahis. Il y a les petits qui font la manche, des insultes quand on ne donne pas d'argent. Donc là, les Roms subissent un racisme important. Mais on a vu des reportages où ils prennent l'argent pour repartir, des aides sociales, ça leur permet de rester plus aisément et de repartir chez eux plus riches, parce que le peu d'ici c'est être riche pour eux. »

Figure 4.2 Perception de facilités dans l'accès des immigrés aux prestations sociales de l'État-providence

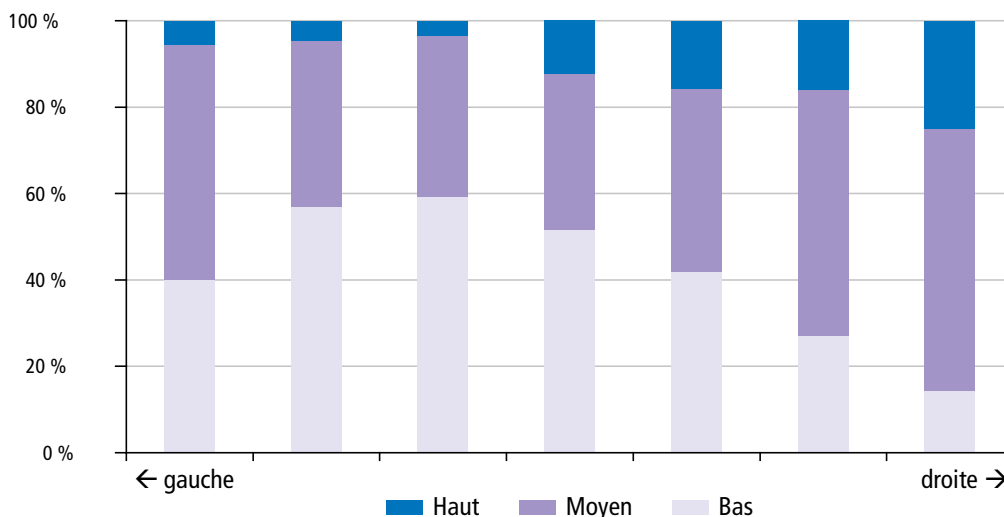


Source : Baromètre CNCDH/BVA 2014.

8. Ce qui est contraire aux résultats de recherches portant sur les Roms Roumains en France : « Malgré la multitude de problèmes qu'ont rencontrés les citoyens roms de l'UE vivant en France, lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur vie en France par rapport à leur vie en Roumanie, 97 % des personnes interrogées ont déclaré que leur vie était meilleure en France (80 % ont affirmé que leur vie était bien meilleure tandis que 17 % ont déclaré qu'elle était meilleure). ». Cf. European Roma Rights Center, *Destruction des progrès, progression des destructions : les femmes et enfants roms, citoyens Européens en France*, 2014, p. 44. www.errc.org

La diffusion des préjugés envers les Roms est si large que nous avons construit une échelle hiérarchique selon le modèle dit de Loevinger, classant les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée. Cette échelle des attitudes d'hostilité contre les personnes dites Roms permet de hiérarchiser les personnes de 1 pour celles qui ont un bas niveau de préjugé à 3 pour celles qui les approuvent tous et considèrent les Roms essentiellement comme des voleurs, des nomades et des exploiters d'enfants, tout en pensant qu'on parle trop de l'extermination des Roms et des Tsiganes.

Figure 4.3 Scores sur l'échelle anti-Roms par autopositionnement politique



Source : Baromètre CNCDH/BVA 2014.

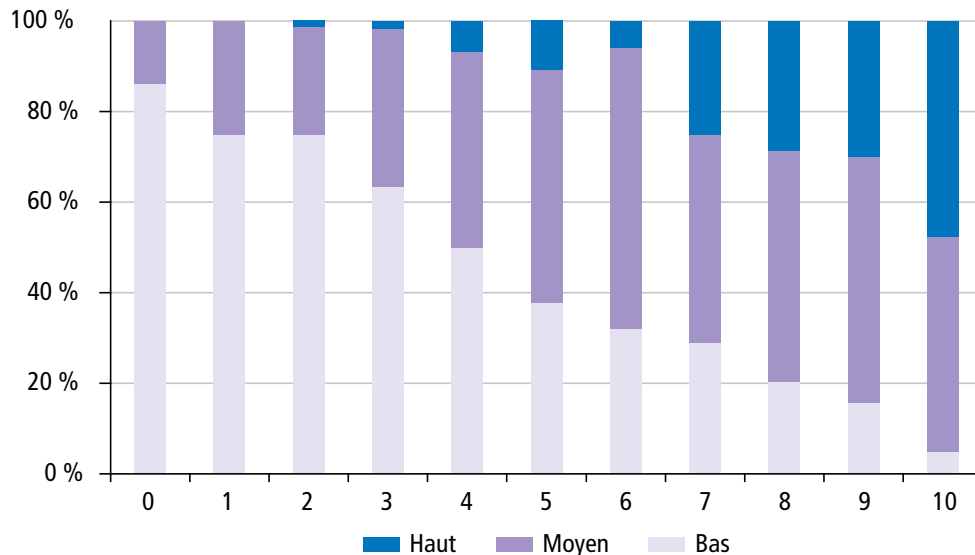
La figure 4.3 montre l'importance croissante des préjugés anti-Roms, à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'axe politique, et leur relative importance même à l'extrême gauche. On voit bien qu'un bas niveau d'hostilité est plus présent au centre gauche, et diminue progressivement avec un positionnement à droite. Également, des scores plus hauts sur l'échelle d'hostilité aux Roms caractérisent ceux qui votent à droite comparés à ceux qui votent plus à gauche.

Les entretiens en face à face conduits par CSA en 2013 ont recueilli des propos extrêmement agressifs vis-à-vis des Roms, exprimant de la colère et laissant libre cours aux émotions négatives à leur égard ; aversion et dégoût, accusation d'impureté et refus du contact ; déception et frustration dues à leur incapacité supposée à changer, mépris et même haine, en liaison avec la croyance en leur différence et leur infériorité.

4. Ethnocentrisme, méconnaissance et rôle des représentations médiatiques

Il est intéressant de croiser l'échelle d'hostilité anti-Roms avec l'échelle d'ethnocentrisme déjà utilisée dans les chapitres précédents (chapitre 2).

Figure 4.4 Scores sur l'échelle anti-Roms par niveau d'ethnocentrisme



Source : Baromètre CNCDH/BVA 2014.

Plus le niveau d'ethnocentrisme augmente, plus progressent les scores élevés sur l'indice de préjugés anti-Roms (figure 4.4), témoignant d'une représentation totalement stéréotypée et cohérente de cette minorité. Aversion aux Roms et ethnocentrisme vont de pair. Le résultat mérite d'être souligné. *A contrario*, lutter contre le racisme devrait passer aussi par la lutte contre les préjugés envers les Roms, en les faisant mieux connaître. Cela suppose également de prêter attention à la représentation qu'en donnent les médias. La haine des Roms est très liée à leur représentation médiatique. Une femme de 69 ans, retraitée, de Bagnaux, sans religion, sans proximité politique le disait très clairement dans les entretiens recueillis par CSA : « Les adultes exploitent les enfants en les obligeant à voler pour construire des maisons en Roumanie. Ils l'ont montré à la télé la semaine dernière. » Les médias donnent beaucoup d'importance aux comportements illégaux, aux combines, aux expédients. La classe politique aussi s'est focalisée sur les Roms, les a construits comme un problème public, avec des prises de parole souvent très dures, renforçant une approche culturaliste, supposant une incapacité des Roms à s'intégrer. Les politiques publiques ont tendance à cadrer la question essentiellement comme un problème de gestion des franges urbaines et d'éviction des bidonvilles insalubres⁹. Le rôle des médias est important pour une autre raison. Il ne s'agit pas seulement de l'instrumentalisation de la dite

9. O. Legros, T. Vitale., *Roms migrants en ville : Pratiques et politiques*, numéro à dossier de *Géocarrefour*, 86 (1), 2011 ; T. Aguilera., « Gouverner les illégalismes », *Gouvernement et action publique*, 3, 2012, p. 101-124.

« question Rom » ou des images négatives et stéréotypées du Rom voleur et exploiteur d'enfants. La représentation médiatique des Roms exerce aussi une influence par la négation des images plus complexes et stratifiées des groupes Tsiganes. Leurs formes de mobilité sociale ascendante, d'insertion dans le marché du travail, et d'intégration dans les sociétés urbaines et rurales françaises ne sont jamais montrées. Même la représentation cyclique et médiatisée de l'évacuation des camps roms a des effets culturels plus larges : elle produit les modes de perception et d'interprétation de la réalité sociale, suggérant une représentation extrême et déformée de l'altérité dont les Roms sont porteurs. La stratification sociale des groupes est oubliée ; une image de sous-prolétariat et de misère est mise en avant. En partant de bonnes intentions parfois, ces images ont pour effet de réduire la pluralité de condition des Tsiganes en France, de contribuer à la construction d'un imaginaire de vie en marge de la société, et de pauvreté inhérente à une culture et une ethnie, comme on l'a déjà souligné. Les Roms et les gens du voyage sont ainsi considérés comme des nouveaux-arrivants, et leur longue histoire d'inscription au sein de la société française est oubliée ou niée. Cette méconnaissance se double d'un refoulement de l'histoire violente de l'antitsiganisme, des camps de concentration, et du *Porrajmos*, c'est-à-dire l'extermination au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les Roms et les Manouches, de même que d'autres ethnies et groupes sociaux jugés « indignes », ont été systématiquement internés et tués dans les camps de concentration¹⁰. En moyenne, presque la moitié de la population (46 %) pense qu'on parle « ce qu'il faut » de l'extermination des Roms (51 % si on demande des « Tsiganes ») pendant la Seconde Guerre mondiale.

5. Une attention croissante à la discrimination des Tsiganes

On remarque toutefois que dans le même temps la prise de conscience du niveau de discrimination contre les Tsiganes, les Roms et les gens du voyage en France a fortement augmenté, atteignant 16 % en 2014, un petit peu moins qu'en 2013 mais bien plus qu'en 2003. Et le pourcentage de ceux qui estiment qu'on ne parle pas assez de l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale est monté depuis l'an dernier de 35 % à 40 %.

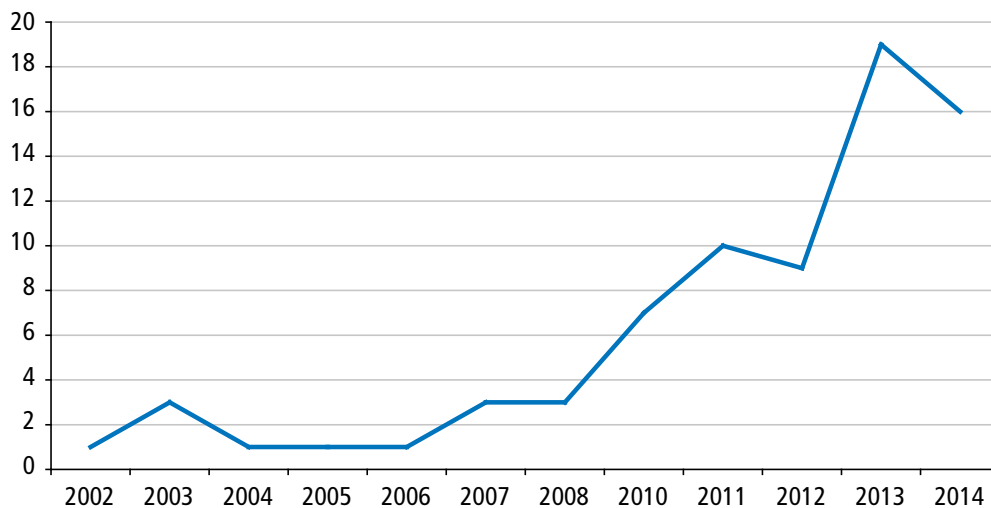
L'attention croissante portée à la discrimination des Tsiganes est le miroir de plusieurs mobilisations qui se sont développées autour des droits des Roms, surtout pour ceux qui connaissent la plus grande précarité¹¹. Ces mobilisations commencent peut-être à réduire les préjugés anti-Tsiganes, et à substituer des connaissances plus fines des groupes rassemblés sous cette étiquette, au-delà des cercles très étroits des militants pour les droits des hommes. En

10. E. Filhol, *La mémoire et l'oubli : L'internement des Tziganes en France, 1940-1946*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; E. Filhol, *Le contrôle des Tziganes en France (1912-1969)*, Paris, Karthala, 2013 ; I. About, "Underclass Gypsies. Historical Approach on Categorisation and Exclusion in France, in the Nineteenth and the Twentieth Century", in Michael Stewart (sous la dir. de), *The Gypsy «Menace»: Populism and the New Anti-Gypsy Politics*, London, Hurst/Columbia, 2013.

11. P. Bruneteaux, N. Benarrosh-Orsoni, *Intégrer les Roms ? Travail militant et mobilisation sociale auprès des familles de Saint-Maur (Val-de-Marne)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

tout cas elles ont contribué à attirer l'attention sur les discriminations vécues par les Roms, et on voit augmenter le nombre de films et de documentaires qui essaient de faire de l'information et des enquêtes approfondies. Même au niveau politique local, on trouve des municipalités attentives aux mobilisations solidaires, et pas seulement aux mobilisations xénophobes et racistes. On voit poindre aussi des initiatives développées directement par les groupes roms pour établir des liens avec les riverains, avec des concerts et des fêtes, mais aussi des prises de parole publiques et des manifestations sur le modèle des « flash mobs », créatif et théâtral. Lorsque la presse et les acteurs politiques locaux se mettent à concevoir des instruments d'action publique diversifiés, il devient possible de penser des politiques sociales efficaces, et des formes de communication publique moins stéréotypées¹². Il y a des ressources disponibles en France maintenant pour développer des projets au niveau local, notamment grâce à la ligne de financement *Rom-Act* du Conseil d'Europe, et de l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms¹³. L'année 2014 marque peut être un tournant dans la perception de cette minorité.

Figure 4.5 Les Roms vus comme principales victimes de racisme en France en %



Source : enquête BVA/CNCDH 2014.

12. J. Fastrès, A. Ahkim Charleroi (dir.), *Les Roms. Chroniques d'une intégration impensée*. Paris, Couleur Livres, 2012.

13. <http://www.roma-alliance.org/uploads/bloc271/Alliance%20Concept%20Paper%20FR%2009-09-2014.pdf>